

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PEP 71  
mercredi 12 juin 2013

Salle de séminaire ESAT « l'Atelier des PEP » à Virey-le-Grand

**Ordre du jour :**

Rapport d'activité 2012 par J.F Chamoton, secrétaire général, Nathalie POINGT, responsable du domaine Éducation et Loisirs, Serge FICHET, directeur général

Rapport financier 2012 par M. Patrick RICHARD, trésorier

Rapport financier consolidé par M. Jean-Pierre COUREAU, commissaire aux comptes.

Rapport d'orientation 2013-2014, par M. Jean-Michel CHARLES, président des PEP71

Débat et vote des rapports.

Fixation du montant des cotisations 2014.

Élections au Conseil d'Administration.

Intervention des personnalités.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire verre de l'amitié et repas convivial

L'assemblée générale ordinaire est présidée par M. Jean-Michel CHARLES président de l'AD PEP71, assisté de M. J.F CHAMOTON, secrétaire général, Mme Nathalie POINGT, responsable du domaine Éducation et loisirs, M. Serge FICHET, directeur général, M. Patrick RICHARD, trésorier, M. Jean-Pierre COUREAU commissaire aux comptes.

Il a été établi deux feuilles de présence émargées : l'une distinguant les membres adhérents et les membres représentés ; l'autre portant la liste des invités non adhérents et indiquant leur qualité. Ces listes, certifiées, sont annexées au présent compte-rendu et versées au registre des comptes-rendus selon la procédure décrite à l'article 12 du règlement intérieur de l'association.

Le présent compte-rendu auquel est annexée la reproduction du diaporama illustrant la présentation en séance est consultable sur le site [www.pep71.org](http://www.pep71.org) (Rubrique Vie de l'Association- Assemblée Générale) et sur le registre des comptes rendus déposé au siège 17, place des Tulipiers 71000 Mâcon.

A 10 h le président J.M. CHARLES ouvre la séance et accueille les participants et les invités, notamment monsieur Jacques VAUDIAUX, président de l'AD PEP21. Il remercie le Crédit Mutuel pour sa participation à l'organisation matérielle de cette A.G. Il précise le contenu du dossier qui a été remis à chacun des participants à l'A.G.

## **Rapport d'activité 2012**

Diaporama pages 1-3. Rappel de la structure du site et de son contenu grand public et administrateurs.

**Vie associative** : 7 C.A, 11 bureaux Sont 2 structures d'échanges d'informations locales, régionales, nationales; et de décision. 1 A.G ordinaire, 1 A.G extraordinaire : acte la fusion pep71/ Résidence de l'Écluse. Les commissions mixtes administrateurs/professionnels : les commissions solidarité, communication, journée des personnels, administrateurs référents, personnes handicapées psychiques ont travaillé.

**Adhésions** : élèves de Saône-et-Loire : 1416 total élèves locaux + extérieur : 1508 perte : - 299

Adhésions adultes : 202 gains : +69 : adhésions de 112 communes pour 9051,54 €. Rappel : les cotisations versées sont entièrement dédiées à la commission de solidarité qui en 2012 a aidé 84 familles pour un montant de 9063 € (diaporama page 2)

**Journée des salariés** : Présents : 192 salariés et 5 administrateurs. Matinée : présentation de temps forts de l'activité des services et établissements ; après-midi : conférence de Mme Danièle DEMOUSTIER, de sciences po Grenoble « choisir de se développer, ce n'est pas perdre nos valeurs ».

**Relations extérieures des PEP 71** : DDEN, Ligue de l'enseignement, JPA, les Francas, Handisertion, réseau Transition, Secours Populaire. Travail dans l'URPEP. Participation aux rencontres nationales PEP et à la réunion nationale des présidents et directeurs.

**Domaine éducation et loisirs** : (Diaporama pages 4-9)

Classes de découvertes : site de Cluny et Chardonnay : activités de production PEP71 : 39 classes dont 21 classes environnement ; 839 élèves, 2814 journées. Activités de placement : 11 classes; 186 élèves ; 857 journées. Vacances-loisirs : hiver 12 enfants ; 84 journées. Été : 71 enfants; 654 journées. Premiers départs : 36 enfants ; 252 journées. Ressources éducatives itinérantes : interventions sous forme d'ateliers à thème dans les établissements scolaires et médico-sociaux ; proposition de modules de formation au service dans les collectivités territoriales. En projet : explore livre, atelier artistique nature et théâtre.

Constat et perspectives : le domaine éducation et loisirs est en situation précaire : déficit sur les 3 derniers exercices ; difficultés pour entrer sur de nouveaux marchés, difficulté pour être retenu dans les appels à projet, disparition des emplois tremplins arrivés à terme.

Orientation : garder cette composante essentielle de l'AD PEP71 sous condition : Diminuer les charges salariales. Des propositions fermes de reclassement ont été faites aux salariés concernés. Recours à des intérimaires pendant les périodes d'activité. Déménagement du siège dans des locaux plus petits pour diminuer les frais de location. Budget prévisionnel: charges 442 850 ; produits : 442 850 (détail à disposition).

SAPAD : 61 élèves ont bénéficié du service. Le service fêtera ses 20 ans à l'automne. 904 jeunes ont bénéficié du service pendant ces 20 années.

**Domaine social et médico-social** : Forte évolution depuis 2008. (Diaporama pages 10-19) 35 établissements et services. 317 salariés ; 263 ETP + 10 ETP en CDD ; 4000 heures de bénévoles ; 2636 personnes accompagnées (2045 enfants + 591 adultes). Ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé des « Avouards » à Bonnay ; création des appartements de coordination thérapeutique ; accueil de jour de Chalon-sur-Saône ; déménagement du SESSAD de Louhans ; travaux immobiliers au CMPP-CROP ; ESAT Transition : prestations spécifiques ; Foyer Besseige : réhabilitation de la villa. Mise en place de familles relais ; CAMSP Est : mise en place d'un accompagnement plus poussé pour les très petits enfants ;

Service d'Intervention Sociale (SIS) Chalon-sur-Saône ; Déménagement du Groupe d'Entraide Mutuel (GEM) de Cluny à Charnay-Lès-Mâcon ; validation des acquis pour du personnel de l'Atelier des PEP ; IME « l'Orbize » : contrôle de l'ARS assez positif ; SAMSAH : élargit sa catégorie de bénéficiaires.

Démarche qualité : 3 évaluations internes sont terminées ; 9 plans d'amélioration de la qualité mis en œuvre, démarrage des évaluations externes.

**Rapport financier** : (diaporama pages 20-23)

Dépenses consolidées : 18 400 K € ; Recettes consolidées : 18 474 K €

Flux financier : 37 000 K €

Résultats comptables : 73 K €

Reprises de résultats : 0 K €

Variations : 68 K €

Résultat à affecter : 141 K €

Montant des provisions au 31-12-2011 : 2 066 K €

Mouvements de l'exercice : 300 K €

État des provisions au 31-12-2012 : 2 336 K €

Origine des recettes : CPOM-Tiers tarificateurs : 83% ; hors CPOM subventionnés : 4% ; ESAT commerciaux : 12% ; Siège-gestion propre : 2%

Résultats administratifs consolidés : ARS- Assurance maladie : 45 K€ ; Conseil Général : 21 K€,

Hors CPOM : 164K€, Activités propres : -53 K€. Résultat administratif à affecter : 141 K€.

Affectation proposée :

Résultats sous contrôle : mesures d'exploitation : 30 K€.

Résultats associatifs : ESAT commerciaux : 130 K€ structures subventionnées : 34 K€ ; reprise sur RAN antérieur : siège-activités propres : -53 K€

Examen et vote des cotisations 2013 : enfants : 2 €, adultes : cotisation simple 10 €, cotisation de soutien : à partir de 20 € avec possibilité de déduction fiscale de 66%. Possibilité de prélèvement automatique.

**Rapport du commissaire aux comptes** : Les comptes ont été vérifiés suivant les normes professionnelles applicables en France. Les comptes présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice et du patrimoine de l'association au 31-12-2012. Le commissaire aux comptes présente à l'assistance les tableaux du bilan consolidé actif et passif ainsi que le compte de résultat consolidé. (Détail diaporama pages 24-25). Les budgets prévisionnels sont à disposition au siège.

**Présentation du projet associatif** : (diaporama pages 26-27) Il est décliné à partir du projet fédéral. Il situe l'association dans les instances nationales et régionales. Il rappelle les valeurs de l'association, ses principes et les moyens de la mise en œuvre de la finalité. Les mots importants : parcours, accompagnement, développement. A disposition au siège.

**Rapport d'orientation** : (diaporama pages 28-32) Accompagnement et transformation sociale. Innover en favorisant la vie en milieu ordinaire. Des activités diversifiées en direction des personnes vulnérables. Maintien de nos activités en direction d'une école en mutation avec une restructuration du secteur éducation et loisirs, inscription dans les projets éducatifs territoriaux et utilisation des nouvelles technologies pour le SAPAD. Participation à l'élaboration d'un CPOM interdépartemental et inter régional pour le domaine social et

médico social ; appliquer la loi pour que les personnes en situation de handicap vivent avec les autres dans une dynamique d'autonomie et de citoyenneté.

**Vote des rapports et des cotisations** : Votants: 67. Cotisations et rapports sont adoptés à l'unanimité.

**Renouvellement du C.A** : Messieurs CHEVROT Bernard, DAUMAS Daniel, DELPORTE Roger, FRIZOT Jean-Marc sont réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat. Monsieur LAUVERNIER Jean-Marc est élu à l'unanimité et entre au C.A

**Les Interventions** : Monsieur André GENTON apporte les salutations des PEP39 et rappelle que le domaine éducation et loisirs est en difficulté sur l'ensemble du territoire national.

Daniel DAUMAS rappelle l'importance des adhésions pour le bon fonctionnement de la commission de solidarité.

Madame Aurélie COMTET remet au président de la commission de solidarité un chèque de 742,02 € de la part de l'ESAT « Transition » sommettirée d'une opération commerciale de l'établissement.

Monsieur Jacques VAUDIAUX, Président des PEP21 souligne l'évolution du domaine social et médico social et le déclin constant du domaine éducation et loisirs. Deux évènements majeurs dans l'année :

- Entrée dans un CPOM interrégional, travail des directeurs généraux avec l'ARS. Cela change les habitudes de travail, mais ne remet pas en cause les associations départementales.

- Disposition fondamentale de la loi de refondation de l'école qui acte que les associations complémentaires de l'école font partie de la communauté éducative.

Le président Jean-Michel CHARLES lève la séance à 12 h 30.

Le secrétaire général

Le président

Jean François CHAMOTON

Jean Michel CHARLES

